NOISEAU MAG

JUILLET 2019

Noiseau
www.noiseau.fr

VISITE MINISTÉRIELLE - Madame la Garde des Sceaux à Noiseau

SÉCURITÉ - Inauguration du nouveau poste de Police Municipale

AÉROPORT D'ORLY - Noiseau vigilante face aux nuisances

KERMESSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

FÊTE DU PRINTEMPS

FÊTE DE NOISEAU

SOMMAIRE

Informations / Handicap 4-5

Sécurité 6-7

Plan canicule / Seniors 8-9

Enfance 10-11

Brocante / Petite enfance 12-13

Culture 14-15

Sport 16-17

Environnement 18-19

Cadre de vie 20-21

Événements 22-23

Visite Ministérielle 24-25

Entreprises / Tribunes / État-civil 26-27

NOISEAU/MAG N°16- JUILLET 2019

- Bulletin Officiel Municipal, ville de Noiseau (Val-de-Marne)
- Directeur de la publication : Yvan FEMEL
- Responsable Communication : Vanessa GOHIN
- Retouches photos : Sharon PRIAM
- 4e de couverture : Lou Anne MADEIRA
- Mairie de Noiseau – 2 rue Pierre Viénot – Noiseau – Tél. : 01 56 74 15 70
- **Horaires d'ouverture :**
  lundi de 14 h à 17 h 30
  du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
  samedi de 9 h à 12 h 30
- Imprimerie : Passion Graphic – Tél. 01 83 85 60 88

Maud Petit, Députée, Nicole Belloubet, Garde des Sceaux et Yvan Femel, lors de la visite ministérielle

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

L'année scolaire se termine et nombre d'entre vous vont pouvoir profiter de vacances estivales bien méritées. Comme habituellement, ce mois de juin a permis à l'ensemble de nos associations de fêter la fin de saison. Les festivités ont été nombreuses et toujours très appréciées des Noiséens. Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre disponibilité, merci au Comité des Fêtes pour l'organisation et l'animation de notre Fête annuelle de Noiseau, dont la reprise de la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont été particulièrement appréciés cette année.
Je profite de cet édito pour remercier la Police Municipale, dont la présence et la disponibilité ont permis à toutes ces animations de se dérouler sans débordements.

Nous avons accueilli en Mairie Madame Belloubet, Ministre de la Justice, qui a ainsi respecté l'engagement pris en décembre lors de notre premier entretien dans son cabinet. Après une visite rapide sur le site d'Orange, nous avons pu présenter durant une heure les arguments, qui, à nos yeux, justifient que Noiseau n'est pas le bon choix pour y installer une prison. Madame la Ministre est restée sur la position gouvernementale qui consiste à affirmer que la France a besoin de prisons et qu'il faut les construire au plus près des délinquants. Au-delà de notre projet d'agro-quartier commun avec GPSEA, nous lui avons aussi rappelé les engagements pris par le Président de la République lors du grand débat d'Evry : en matière de construction de prison, la concertation est indispensable et rien ne peut être fait sans l'accord des Maires. Tous les participants en ont pris acte.
Le projet est donc toujours d'actualité, mais aucune décision ne sera prise avant le mois de décembre, dans un délai raisonnable selon Madame la Ministre.
J'ai donc confirmé à Mme la Ministre mon opposition à ce projet, ainsi que celle de l'ensemble des élus du département, de nos parlementaires et bien sûr, de la grande majorité des habitants de la commune. Nous resterons vigilants et motivés pour s'opposer par tous les moyens légaux possibles à la mise en œuvre de ce projet, si cela s'avérait nécessaire.

Nous avons inauguré l'Allée René Dessert en présence de nombreux Noiséens venus pour l'occasion et quelques personnalités politiques. Donner son nom à l'ancien chemin de Brie était symbolique, car René Dessert était très satisfait de cette réalisation et c'est l'un des derniers lieux dont il a pu profiter avant de nous quitter. Je suis très honoré d'avoir pu rendre hommage à cet homme qui a donné 44 ans de sa vie à la cause publique en tant qu'élu.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous, le samedi 7 septembre, pour la journée des associations.

Bien à vous,

Votre Maire,
Yvan FEMEL

MAS JEAN-PAUL BOUDET

C'est avec beaucoup d'émotion que le samedi 16 février, en présence des membres de sa famille, des résidents, des dirigeants et représentants de l'Association « les jours heureux » et des élus, qu'a été baptisée la « MAS Jean-Paul BOUDET » (MAS : Maison d'Accueil Spécialisé).
Jean Paul était à l'initiative de la création de cet établissement accueillant des personnes handicapées, il avait lui-même établi les plans et suivi la construction pour que cet établissement voit le jour.

La municipalité tenait à le remercier pour cette réalisation qui désormais porte son nom. C'est un juste retour des choses.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 14 Juillet 2019
PHARMACIE DU MARCHÉ
97 avenue du Bac
94210 La Varenne-Saint-Hilaire
Tél. 01 48 83 12 83

Dimanche 21 Juillet 2019
PHARMACIE OUDIN
6 place Vercingétorix
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 80 91

Dimanche 28 Juillet 2019
PHARMACIE CUBERTAFOND
30 rue Molière
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 94 64 85

Dimanche 4 Août 2019
PHARMACIE CLOS DE PACY
5 place du clos de Pacy
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 28 32

Dimanche 11 Août 2019
PHARMACIE DU PLATEAU
136 rue de Boissy
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 76 16 90

Jeudi 15 Août 2019
PHARMACIE CHELLY
Ccial. Carrefour Pince Vent
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 76 60 00

Dimanche 18 Août 2019
PHARMACIE DU BOIS L'ABBÉ
Ccial. du Bois l'Abbé
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 53 88 10 90

Dimanche 25 Août 2019
PHARMACIE CASANOVA
2 rue du Faisan doré
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 23 16

Dimanche 1er Septembre 2019
PHARMACIE TORTERAT
62 avenue du Gal de Gaulle
94420 Le Plessis Trévise
Tél. 01 45 76 10 84

Dimanche 8 Septembre 2019
PHARMACIE TRAN-NGUYEN
Place de Cœuilly
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 81 38 36

Dimanche 15 Septembre 2019
PHARMACIE DU VILLAGE
17 bis rue Jean Jaurès
94510 La Queue-en-Brie
Tél. 01 49 62 78 92

Dimanche 22 Septembre 2019
PHARMACIE BISMUTH
69 avenue de Bonneuil
94210 La Varenne Saint Hilaire
Tél. 01 48 83 11 05

Ambulances | 01 43 94 28 28
Urgences dentaires | 01 48 52 31 17
Urgences vétérinaires | 01 45 90 36 19 - 06 89 58 19 93
Médecin de garde | La nuit, le dimanche et jours fériés : appelez le 15

MAS JEAN-PAUL BOUDET

SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP

Les professionnels de la « MAS Jean-Paul Boudet » ont organisé une journée de sensibilisation au sein de l'établissement élémentaire Jean Jaurès à Noiseau.

Cette initiative s'est déroulée le vendredi 19 avril 2019. Elle a permis aux enfants de rencontrer des personnes porteuses de handicap et de se rendre compte des difficultés qu'elles pouvaient rencontrer au quotidien.

Toutes les classes ont participé à des activités sportives et des jeux ludiques, par groupe d'enfants, afin de les mettre en situation, expérimenter des nouvelles sensations et jouer ensemble pour voir le handicap d'une autre façon.

L'objectif était de permettre de créer un lien avec les résidents de la MAS, en situation de handicap et leur permettre de s'exprimer librement sur le handicap en général.

Les instituteurs/institutrices, les intervenants (éducateurs, psychologue) ont pu répondre à toutes leurs interrogations.

La municipalité félicite l'équipe de la MAS pour cette belle initiative très enrichissante et très bien organisée. Cette action sera renouvelée l'année prochaine !

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES ET APPELEZ LE 17

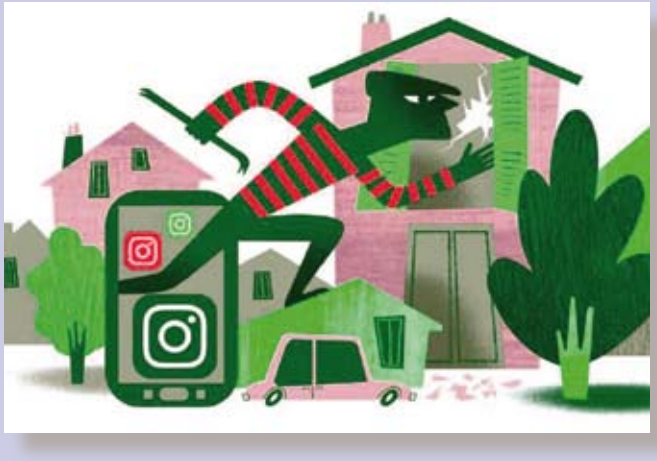

Certains réflexes simples sont utiles pour vous protéger.

- APPELEZ LE 17 !

Ce numéro est gratuit et disponible en permanence. Seul votre appel permettra l'intervention rapide des forces de Police et l'arrestation des malfaiteurs. Pour être efficace, la Police a besoin de la vigilance des habitants. N'hésitez pas !

- PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

Installez un système d'alarme, équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ; de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Fermez à clé votre porte, ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans votre boîte aux lettres ou à proximité de la porte. Confiez-les plutôt à une personne de confiance ; n'hésitez pas à faire suivre votre courrier ou faites-le relever.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin, créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…

- NE COMMUNIQUEZ PAS VOS DATES DE VACANCES OU D'ABSENCES sur les réseaux sociaux, Twitter, Facebook… Transférez vos appels sur votre téléphone portable.

INAUGURATION DU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Le 13 mars dernier a été inauguré le nouveau poste de Police Municipale pluricommunale d'Ormesson-Noiseau. La cérémonie s'est déroulée en présence de Laurent CATHALA (Président de notre Territoire), Marie-Christine SÉGUI (Maire d'Ormesson) et Yvan FEMEL (Maire de Noiseau).

Ce nouveau poste, plus adapté à l'important développement de la Police de proximité mutualisée des deux Communes partenaires, permet une réelle amélioration des conditions de travail des agents, ainsi qu'un meilleur accueil du public.

Il est situé au 57 avenue Wladimir d'Ormesson à Ormesson-sur-Marne et est ouvert sur rendez-vous de 8h à 17h30 du lundi au samedi.
Tél : 01 45 94 06 06

DES MOTOS POUR NOTRE POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale pluricommunale d'Ormesson-Noiseau est équipée depuis le 24 mai dernier de deux motos.
Plus rapides et plus agiles que les voitures, elles permettent de répondre aux impératifs de certains types d'interventions jusqu'alors compliquées voire impossibles en voiture.
Cette nouvelle acquisition a été rendue possible grâce à la participation du Territoire (GPSEA) sous l'impulsion de son Président Laurent CATHALA.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances l'esprit serein cet été : il n'est pas trop tard pour vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances de l'été.
Pendant votre absence, les services de Police assurent une surveillance renforcée des quartiers afin de prévenir les cambriolages.
En signalant au plus tôt les dates de vos vacances, vous permettez aux forces de sécurité de prendre en compte vos absences et renforcer leur présence dans les quartiers résidentiels pendant cette période propice aux vols par effraction. Chaque année, plusieurs dizaines de cambrioleurs sont interpellés en flagrant délit dans le Val-de-Marne grâce à cette opération.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous présenter, au moins 48 heures avant votre départ, au poste de la Police Municipale intercommunale (57 avenue Wladimir d'Ormesson à Ormesson-sur-Marne) ou à la Mairie de Noiseau.

ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHEURS

Les tentatives dites à la fausse qualité ne sont pas rares, en particulier aux dépens des seniors.
Soyez vigilants ! La Police Municipale et la Police Nationale travaillent en étroite collaboration sur la prévention de la délinquance. Mais face à l'inventivité des personnes malveillantes, chacun doit aussi compter sur sa propre prudence pour ne pas se laisser abuser par de faux employés de la Commune, de prétendus plombiers, de soi-disant policiers, de faux enquêteurs ou des vendeurs de légumes aux tarifs prohibitifs…

Pensez notamment à exiger et à examiner les cartes professionnelles de vos interlocuteurs, ne recevez pas chez vous des personnes qui prétendent vous offrir un cadeau ou font état d'erreurs de votre banque.
Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale (01 45 94 06 06) ou la Police Nationale (17).

CONTACTS

COMMENT ET QUAND CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE ?

La Police Municipale est au service des Noiséens, ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 17h30 (horaires de patrouille : du lundi au samedi , de 7h30 à 20h, ainsi que le dimanche de 11h à 20h).

Il est possible de les joindre en composant le **01 45 94 06 06**.

En dehors de ses horaires et pour toute urgence, **contactez la Police Nationale en composant le 17**.

N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR TROP CHAUD POUR VOUS FAIRE CONNAÎTRE !

Du 1er juin au 31 août le préfet déclenche automatiquement l'alerte canicule niveau 1 « Veille saisonnière »

Il est recommandé de vous inscrire sur le registre nominatif de recensement si vous résidez à domicile et êtes :
- âgé(e) de 65 ans et plus,
- âgé(e) de plus de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail,
- adulte handicapé ou bénéficiaire d'une pension d'invalidité.

Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS. Il vous suffit de retirer le bulletin d'inscription en Mairie (2 rue Pierre Viénot) ou de le télécharger sur le site de la ville (www.noiseau.fr).

Pour toute information concernant l'inscription, s'adresser au CCAS, un interlocuteur dédié au plan canicule vous accueille de 14h à 17h30 :
- en Mairie, 2 rue Pierre Viénot
- par téléphone, 01 56 74 15 74
- par mail : ccas@noiseau.fr

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule - www.meteo.fr

CET ÉTÉ
CALENDRIER

• Lundi 22 juillet à 14h30 au Foyer des Anciens
Atelier « prendre soin de soi, gestes quotidiens »
Entrée libre - Inscription auprès du CCAS

• Tous les lundis et jeudis du mois de juillet
Rendez-vous avec Cynthia EDOM, pour prendre soin de vous ! *Gratuit, sur rendez-vous au 07 86 38 37 05*

• Jeudi 1er août à 14h30 à l'espace festif
Après-midi Pétanque et Molky
Inscription avant le mercredi 31 juillet

• Mercredi 7 août à 10h : rdv devant la Mairie
Randonnée et pique-nique en forêt - retour vers 15h
Prévoir son pique-nique, de l'eau et une tenue adaptée - Inscription avant le mardi 6 août

• Mardi 20 août à 14h30 : rdv devant la Mairie
Cueillette aux vergers de Champlain - retour vers 17h
Prévoir de l'argent en espèces pour vos achats
Inscription avant le lundi 19 août

• Mercredi 27 août
Journée au parc d'attraction la Mer de Sable
Réservée aux familles (avec l'Epi de SON)

• Vendredi 30 août 2019 à 8h : rdv devant la Mairie
Pêche à l'étang de Brie-Comte-Robert - retour vers 12h
Possibilité d'emprunter une canne à pêche au CCAS - Inscription avant le 29 août (2,5 € - paiement sur place en espèces)

À LA RENTRÉE DÈS LE 9 SEPTEMBRE
ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

• Le mardi après-midi, jeux
Belote, Rummikub, Scrabble, Tarot. Après-midi conviviale autour d'un thé ou d'un café - Entrée libre

• Le mercredi matin, sorties en minibus
Alternance entre le marché de Sucy et le centre commercial de Pince Vent.
Le chauffeur vient vous chercher à votre domicile et vous dépose, avec vos courses, chez vous - Tarif : 2 € l'aller-retour

• Le mercredi midi, déjeuner au restaurant municipal
Repas convivial, proposé aux personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint.
Formule entrée / plat / salade / fromage / dessert / café -Tarif : 6,50 € le repas

• Le jeudi, activité sportive
Gym dynamique et complète adaptée aux personnes de 60 ans et plus - Tarif : 110 € l'année

CCAS
Accueil de 14h à 17h30, 01 56 74 15 74
ccas@noiseau.fr ou culture@noiseau.fr
Abonnez-vous à la page facebook « ccasnoiseau » toutes les nouveautés en avant-première !
Journée des Associations le samedi 7 septembre, sur le stand du CCAS afin de découvrir toutes les animations à venir.

GOÛTER DE JANVIER ET BANQUET DE MAI

Grande affluence et ambiance toujours aussi festives cette année encore pour le goûter de janvier et le banquet de mai organisés pour les séniors de la Commune.
Nouveauté cette année avec l'ajout de décorations de la salle réalisées par les participants lors des ateliers manuels organisés en amont des évènements : pliage des serviettes en forme de lotus pour le repas sur le thème de l'Inde, ainsi que coloriage de mandalas.
A l'animation, c'est Julien Dorès qui était aux manettes, entre chants et danses.
A l'organisation et au service, toujours la dynamique et inventive équipe du CCAS et de son Conseil d'Administration.

SPECTACLE AU CABARET DE L'ERMITAGE

En décembre dernier, plus de 40 inscrits ont assisté au déjeuner spectacle au cabaret de l'Ermitage à Chalifert. Tous les participants furent enchantés par la qualité du repas, l'ambiance festive du spectacle suivi d'un après-midi dansant.

ATELIERS CRÉATIONS MANUELS

Plusieurs ateliers de créations manuelles ont été organisés pendant ce 1er semestre comme la création de fleurs en origami, le yarn bombing, le pliage de serviettes, la fabrication de tableaux en carton mousse sans oublier un atelier cuisine : confection de roses des sables.

ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Pendant la semaine bleue, un atelier ludobioantigaspi a été organisé par l'association bio consommateurs à l'intention d'un petit groupe de seniors et d'enfants du centre de loisirs. Après quelques jeux, les participants ont pu apprendre à confectionner une recette de pâte à tartiner au chocolat avec des ingrédients bio, avant de la déguster tous ensemble.
Au mois de mars c'est un loto que le CCAS organisait pour les seniors et les enfants. De nombreux gagnants sont repartis avec des cadeaux offerts par les commerçants.
En mai, c'est une balade à la cueillette de Champlin qui a réuni petits et grands pour un après-midi, là encore, très convivial.

CLASSE DE NEIGE

SAINT JEAN DE SIXT

Comme l'an passé, c'est au château de Saint Jean de Sixt que les enfants de CM2 de l'École Élémentaire Jean Jaurès se sont rendus pour passer leur semaine de Classe de Neige.
Le séjour s'est déroulé du 1er au 8 février. Ce ne sont pas moins de 63 élèves qui sont partis cette année faire du ski alpin, du ski de fond, des balades en raquettes et visiter le patrimoine local.
Tous les élèves sont rentrés enchantés, avec toujours une mention spéciale aux repas proposés.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

ÉVOLUTION DU POTAGER

Pour compléter l'installation du potager dans la cour de l'École Élémentaire réalisée il y a quelques mois maintenant, la Municipalité a installé cette année un abri de jardin afin d'y stocker le matériel utilisé par les enseignants et les enfants.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

EDUCATION ROUTIÈRE

Les 27 et 28 mai dernier, les 64 élèves de CM2 ont pu tester leurs connaissances et leur agilité sur une piste mobile d'éducation routière installée dans leur école.
Cette animation a été réalisée par la Police Nationale accompagnée d'une Policière Municipale.

BRAVO ! aux 6 finalistes :
- 1er : JOYEUX Antonin
- 2ème : CALISIR Ethan
- 3ème : COURTIN Alaric
- 4ème : OLIVEIRA Steven
- 5ème : MEY Ugo
- 6ème : GESLIN Kenza

ÉCOLE MATERNELLE

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Nouveauté cette année puisque la Kermesse annuelle proposée dans la cour de l'École Maternelle a été organisée en totale collaboration entre l'Ecole et le Centre de Loisirs.

Tous les décors ont été réalisés par les enfants du Centre de Loisirs à raison d'un mercredi par semaine. Bravo à l'équipe éducative, l'équipe d'animation et surtout aux enfants !

HIP-HOP

UNE SECTION QUI MONTE

Deux groupes de Hip-Hop ont eu l'occasion de se produire sur la Scène Hip-hop ouverte le 30 mars dernier à Viarmes.
Leur prestation n'a pas laissé indifférent puisque plusieurs organisateurs ont sollicité Danika, la responsable de la section, pour que ces groupes participent à des concours chorégraphiques et se produisent sur d'autres scènes.

Les deux groupes sont baptisés BLESS FRIDAY (en rouge sur la photo) et le second KONTAKT CREW (en orange). Ils se sont produits sur scène le 23 juin au théâtre André Malraux de Chevilly-Larue.

Les KONTAKT CREW passeront à la rentrée prochaine les sélections pour le concours H-QUALITY (Neuilly Plaisance).

CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

2019 sera une grande année pour les plus grands des élèves qui fréquentent les écoles de notre Commune, puisque la Municipalité a décidé la création d'un Conseil Municipal Jeunes (CMJ) dès la rentrée prochaine.

Créé en collaboration avec l'équipe enseignante de l'École Élémentaire Jean Jaurès, ce CMJ permettra à un groupe d'élèves élus par leurs pairs de siéger en Mairie, débattre des sujets qui rythment la vie de notre Commune, être force de proposition, parfois arbitrer, avant de soumettre au Maire et au Conseil Municipal « des plus grands » leurs propositions.

C'est un véritable tremplin pour ces jeunes qui, de surcroît, évoqueront sans aucun doute avec leurs camarades leurs expériences municipales, pour les sensibiliser et les rendre acteurs de la vie en communauté. En outre, cela permettra à la Municipalité de recueillir des avis et des propositions d'une classe d'âge qui ne peut que difficilement s'exprimer dans un monde de grands parfois compliqué à aborder.

En préparation de la création de ce CMJ, l'ensemble des élèves de l'Ecole Jean Jaurès a pu se rendre en Mairie entre mai et juin, accompagné du Coordinateur Jeunesse de la Commune, Monsieur Jérémie Tissandier ou de l'Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires, Madame Aurore Munoz, ainsi que des enseignants, pour rencontrer les services et être accueillis par Monsieur le Maire.
Nul doute que des vocations naîtront de cette initiative !

BROCANTE 2019

Le 7 avril, le Comité des Fêtes de Noiseau a organisé la 23ème édition de la brocante.
200 exposants se sont donnés rendez-vous, dès 5h du matin, pour profiter de cette journée à la météo clémente et pour accueillir, dès les premières lueurs du soleil, les visiteurs venus encore nombreux cette année pour dénicher de bonnes affaires.

Le Lions Club était aussi présent pour l'opération L.I.D.E.R. Diabète, avec plus de 500 dépistages diabète réalisés sur la journée. Il tenait également pour l'occasion un stand de vide-grenier, au profit de la recherche et du handicap.
Les clowns de l'amitié étaient aussi au rendez-vous au profit de l'association « Lily pour la vie », afin de soutenir la petite Lily.

Sans oublier le pôle restauration qui a, une fois encore, enregistré un grand succès.

Ce type de manifestation serait impossible à organiser sans l'excellent travail des bénévoles du Comité Des Fêtes, dès le petit matin pour accueillir les exposants, tout au long de la journée pour s'assurer qu'elle se déroule bien et le soir pour assurer le départ en ordre de tout le monde.

Prochaine édition en 2020, le dimanche 5 avril pour la 24ème édition de la Brocante de Noiseau.

MATINÉE "PORTES OUVERTES"

POUR LES PARENTS À LA RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Les parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants ont été invités à venir rencontrer la directrice de la crèche, la responsable du RAM et un bon nombre d'Assistantes maternelles.
Ce fut également l'occasion pour eux de visiter le nouveau RAM et de constater que la plupart des Assistantes Maternelles de la commune se retrouvent régulièrement pour faire participer les enfants aux activités du relais et aux différentes sorties et spectacles organisés.

CRÈCHE ET RAM

SPECTACLES

Les enfants de la crèche avaient invité leurs camarades gardés par des Assistantes Maternelles à venir partager le spectacle de Noel.
Tous étaient réunis pour ce moment privilégié où l'animatrice a su capter l'attention de tous. Chants et danses étaient au rendez-vous dans une ambiance de feu !

CRÈCHE ET RAM

CARNAVAL

Le carnaval a permis aux enfants accompagnés des Assistantes Maternelles fréquentant le RAM, ainsi qu'à ceux de la grande section de la crèche accompagnés de leurs animatrices, de se retrouver déguisés dans la salle du dojo, pour partager des activités de motricité et autres jeux divers.

Ambiance festive, tous les enfants étaient heureux de ce moment de partage qui s'est terminé par une dégustation de crêpes.

RAM

SPECTACLE DE NOËL

Fin 2018, c'est une véritable colonie de petits pingouins qui a rejoint la banquise !
Le spectacle s'est déroulé dans la salle polyvalente et a été préparé par les Assistantes Maternelles fréquentant le RAM et Brigitte, la responsable petite enfance.

Ils ont défilé devant leurs parents avant d'attendre le père Noël qui, comme chaque année, a fait un détour par Noiseau pour venir offrir des chocolats aux enfants.

CONCERT-ÉVÈNEMENT AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NOISEAU

Le samedi 25 mai 2019 était proposé un concert événement au conservatoire de Noiseau.

Le public a pu voyager par petits groupes, de salle en salle au sein du conservatoire, où des mini concerts d'élèves étaient programmés. Cette itinérance était jalonnée de tableaux de l'association d'art plastique de l'Atelier Arts de Noiseau.

De l'atelier jazz, l'auditoire a assisté ensuite à l'affrontement pianistique entre Mozart et Beethoven, puis a succombé au charme des chants slaves des chorales de FM. Accompagné par la Sarabande de Haendel interprété par les classes de guitare et de violon, ensuite escorté par la classe d'éveil sur l'air de la Marche Impériale de STAR WARS, le public a assisté au passage de relais entre l'atelier Rock, le djembé et un concerto pour piano de Mozart. Pour clôturer la visite, les spectateurs ont terminé leur balade musicale dans la salle de danse, avec l'orchestre de musique classique, suivi de la chorale des CP de l'école Jean Jaurès.
Le conservatoire a pu, par cette occasion, montrer la diversité des esthétiques et des disciplines proposées aux Noiséens, la grande qualité musicale des élèves, ainsi que les compétences pédagogiques des équipes enseignantes.
Demande d'information à :
conservatoire.noiseau@gpsea.fr

PUB

ERCP
ENERGIES RENOUVELABLES CHAUFFAGE PLOMBERIE

Création et rénovation de salle de bain · Pose et entretien de chaudière
Installation de pompe à chaleur Air / Eau
Plomberie chauffage · Panneaux solaires

06 50 58 96 95 · 7 Rue Charles Gounod - 94880 Noiseau · e.r.c.p94@gmail.com - www.ercp94.fr

PASS COP
LE PASS CULTUREL

Comme l'an dernier, la Ville de Noiseau s'associe aux villes de Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Le Plessis-Trévise et La Queue-en-Brie pour vous proposer le PASS CULTUREL COP !

Ce pass individuel et nominatif, d'une valeur de 10€, permet une réduction de 5€ sur de nombreux spectacles des centres culturels partenaires ! Des surprises seront également proposées aux porteurs du Pass Cop.

Renseignements au 01 56 74 15 75
culture@noiseau.fr
Page Facebook du CCAS : Noiseau Ccas
Site internet de la Ville : www.noiseau.fr

Tout au long de l'année, ces structures proposent une programmation diversifiée de spectacles pour adultes et enfants (pièces de théâtre, concerts, humour…). Au centre culturel Wladimir d'Ormesson, il permet également de bénéficier du tarif réduit au cinéma !

Vous pourrez vous procurer le Pass COP de la saison 2019/2020 et les programmes des spectacles, lors de la journée des Associations ou à la Mairie de Noiseau.

THÉÂTRE DE LA BOUGIE

Cette année la Troupe du THÉÂTRE DE LA BOUGIE nous a présenté une farce de Carlo Goldoni, qui nous a plongés dans l'atmosphère de la Venise du 18ème siècle et qui a remporté un vif succès.
Le côté décalé de la mise en scène, les costumes d'époque et le dynamisme des comédiens ont contribué à la réussite de ce spectacle.

Pour la saison prochaine, la Troupe nous prépare une pièce comique contemporaine qui sera présentée dans la Salle des Fêtes de l'ancienne Mairie en Mars 2020 (les dates seront communiquées sur le site de la ville de Noiseau).

TWIRLING BATON

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSTB

L'association noiséenne « The Fairies' Twirl » a participé au Championnat de France FFSTB de Twirling bâton à Vichy, pratique NBTA, lors du week-end de la Pentecôte.

5 athlètes ont représenté le club :
• Jade /photo1 (Championne d'Ile de France), catégorie «solo minime» a terminé 17ème
• Béatriz et Noémie /photo3 (Championnes d'Ile-de-France), catégorie « duo cadette » ont terminé 23èmes
• Amandine /photo2 et Noelline (Vices championnes d'Ile de France), catégorie «duocadette» ont terminé 24èmes
Ce fut une très belle expérience pour ces 4 compétitrices de haut niveau, et très prometteur pour l'avenir, certaines exerçant la discipline pour la première année.

PHOTOS 1 2 3

FOOTBALL

LES U10 À L'HONNEUR !

Le 21 avril à Bonneuil, la section U10 de la SSN Football a participé à son premier tournoi en extérieur de la saison avec un plateau plutôt relevé : VGA St Maur, Nogent, Valenton, Cesson, Torcy, FC Solitaire, Bonneuil, Ivry…

Après une journée intense et des matchs parfois difficiles, notamment contre la VGA St Maur, match qui s'est terminé aux tirs au but où l'ensemble des joueurs a dû tirer pour connaître le vainqueur, l'équipe s'est retrouvée finaliste face à FC Solitaire (Paris 19ème) mais a perdu cette finale.
Noiseau se classe donc 2ème de ce tournoi de haut niveau.
Bravo aux entraîneurs qui ont réussi à créer un groupe avec un esprit d'équipe fort et une envie de se dépasser sur chaque match.

Le dernier match officiel de district, pour cette saison, s'est déroulé le 11 mai à Ablon. L'équipe U10 de Noiseau est invaincue et affiche un palmarès de 100% de victoires.

TENNIS

FIN DE SAISON EN APOTHÉOSE AU TCN

Après la belle journée à Roland Garros, qui a permis fin mai à 16 enfants de l'Ecole de Tennis de Noiseau, d'approcher les plus grands champions du moment, place à la fête du club !

Elle a rassemblé, cette année, plus de 200 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Finales des tournois, structure gonflable géante, tir à la corde et barbecue, étaient de la partie ce dimanche 23 juin.

Cette journée conclut une formidable saison qui a vu l'équipe filles 08-10 ans finir 2ème de leur série. Elles finissent vice-championnes du Val-de-Marne de leur catégorie. Un grand bravo à elles !

Rendez-vous à la Fête des Associations pour les inscriptions de la saison 2019-2020 !

ABS

SWIMRUNMAN DANS LE VERDON

Le 26 mai dernier, ABS Noiseau a participé à l'épreuve « Swimrunman » au lac de Sainte Croix dans le Verdon, au cœur du plus beau canyon d'Europe.

Guillaume Genet, Jean-Jacques (Jako) Lorioux et Thierry Viallard ont relevé le défi avec succès.
Programme intense le jour de l'épreuve, débout à 6h00... pour un départ à 7h30...

Au programme : plongée dans une eau à 12° environ, pour 4,350 Km de natation, suivis de 21,250 Km de course à pied.

Après ces efforts et 5h30, nos 3 compétiteurs sont arrivés au bout, fatigués... très fatigués, mais déjà en train de penser au prochain défi, pour 2020.

L'objectif sera de motiver d'autres membres de la section à les rejoindre dans ce type d'aventure, en s'appuyant sur la devise de l'association ABS : « On ne lâche rien et ensemble on est plus fort » !

Toutes nos félicitations pour avoir relevé ce superbe défi sportif.

AÉROPORT D'ORLY

NOISEAU VIGILANTE ET ADHÉRENTE À DRAPO

De nombreux Noiséens ont interpellé la Municipalité concernant le survol de Noiseau par le trafic aérien d'Orly et par les éventuelles incidences des travaux en cours au niveau de l'aéroport.
Noiseau, comme quasiment toutes les villes situées à proximité d'un aéroport, connait depuis quelques années une augmentation du trafic aérien.
Impactée par les ouvertures de nouvelles pistes en raison de la création du troisième aérogare de l'aéroport de Paris-Orly, la commune est adhérente depuis plusieurs années à l'association DRAPO (Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly) et reste mobilisée et vigilante face à cette problématique.

DRAPO dispose d'un accès au système VITRAIL (https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/). Il permet de visualiser les trajectoires prises par les avions. Un agent de contrôle des nuisances aériennes analyse quotidiennement ces trajectoires, signale et présente aux autorités aériennes (ACNUSA) tout écart relevé, comme le non-respect du VPE (Volume de Protection Environnementale : couloir aérien à utiliser obligatoirement par les avions, impactant le moins de population survolée possible) et demande des sanctions auprès des compagnies.
L'accès à VITRAIL est libre à quiconque souhaite vérifier si les avions empruntent bien le couloir aérien déterminé.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 3

A compter du 28 juillet, de nouveaux travaux sont prévus à Orly, occasionnant des changements au niveau du trafic aérien. La piste 3 fera en effet l'objet de travaux importants, du 8 juillet au 2 décembre.
Construite en 1947, puis allongée en 1959, elle nécessite aujourd'hui une reconstruction au 2/3, une réhabilitation du dernier 1/3 et la mise en conformité de la totalité de la piste.
Des échanges et études associant les différentes parties prenantes (associations, compagnies aériennes, DGAC, groupe ADP…) ont eu lieu afin de déterminer la méthode et la période.
Pendant les travaux, la piste 4 sera utilisée majoritairement, la piste 2 lorsque nécessaire. Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6h) continuera à s'appliquer.

Le groupe ADP et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ont édité un document afin d'informer les riverains des communes concernées par le trafic aérien de l'aéroport d'Orly.

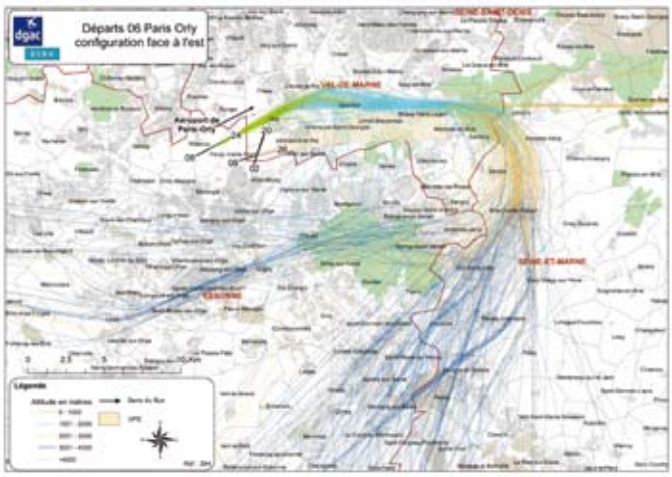

Certains habitants de Noiseau ont trouvé ce document dans leurs boites aux lettres (la distribution, organisée par ADP, n'a pas été faite sur l'ensemble de la commune). Il est également consultable et téléchargeable sur le site du gouvernement :
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/travaux-2019-paris-orly

Y sont répertoriées plusieurs cartes indiquant la trajectoire des avions (et donc les villes survolées) selon le sens du vent et la situation (atterrissage ou décollage).

Globalement, comme il est aisé de le constater sur les cartes proposées, Noiseau sera plutôt épargnée. Lors des décollages (par vent d'Est donc), les avions seront décalés sur la ville de Marolles-en-Brie (au lieu de la forêt Notre-Dame), et lors des atterrissages (par vent d'Ouest), ils survoleront plutôt les villes d'Ormesson et de Saint-Maur.

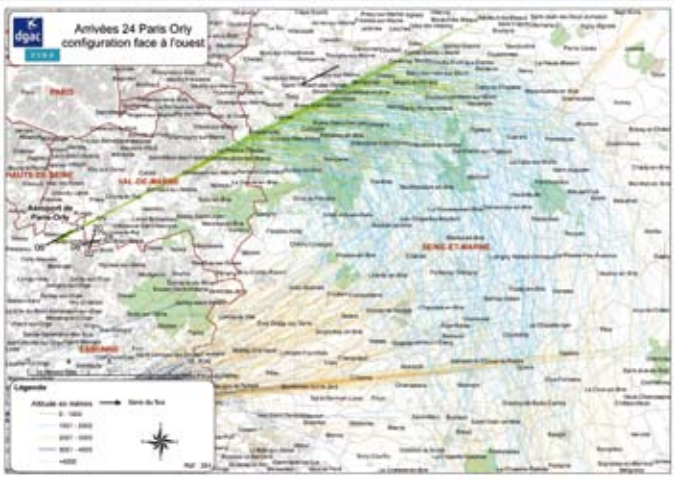

Pour plus de renseignements, il est possible de trouver des informations concernant ces travaux ou le trafic aérien lié l'activité de l'aéroport de Paris-Orly sur le site de l'association DRAPO (www.drapo.info), ou sur le site mis en place par ADP (www.entrevoisins.org).
L'application flightradar24 permet également de suivre le survol des avions en temps réel et la trajectoire empruntée ainsi que l'altitude de ces derniers.

NOISEAU FÊTE DU PRINTEMPS

Le 23 mars dernier, Noiseau a proposé à la population de fêter le Printemps, avec une journée tournée vers la nature, l'échange et la sensibilisation à l'environnement.
Pour cette première édition, la Municipalité avait envahi l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

La journée a débuté par une matinée de nettoyage, durant laquelle une brigade de courageux nettoyeurs est allée arpenter les rues de la ville, pour ramasser les oublis des uns et signaler (quand les objets étaient trop volumineux) les incivilités des autres.
La récolte a une fois encore été (malheureusement !) très fructueuse.

Pendant que les uns ramassaient, les autres épluchaient ! Fruits et légumes, gracieusement fournis par les 2 supermarchés de la Commune (Intermarché et la Halle Ô Discount).
Mais pas n'importe quels fruits et légumes, uniquement ceux qui étaient abimés, flétris, défraichis. Nettoyés, les parties abimées retirées, ils ont été cuisinés par nos chefs bénévoles et différentes recettes de soupes dites « moches » et compotes ont été proposées aux ramasseurs.

Tout au long de la journée, plusieurs stands étaient également proposés :
- Confection de Smoothies en pédalant sur un vélo mixeur !
- Randonnée VTT pour petits et grands afin de découvrir les richesses de la forêt Notre-Dame
- Minibus mis à disposition par notre Territoire GPSEA, présentant des ouvrages en lien avec la thématique du jour qu'il était possible de consulter assis dans un transat
- Animations « tri sélectif » pour tester ses connaissances et sensibiliser les plus jeunes
- Présentation des ruches de Noiseau (et oui !) par l'un des apiculteurs de la Ville
- Bourse aux plantes
- Trois stands de loisirs « récup »
- Mini-ferme avec poules, chèvre et mouton proposée par une famille noiséenne qui a pu mettre en avant l'intérêt de ces animaux (œufs, tonte de la pelouse, maintien de la biodiversité, élimination des déchets…) et prodiguer des conseils
- Présentation de la planisphère réalisée avec des bouchons en plastique par les élèves de CM1/CM2 de Madame Jacquet

Une grande et belle réussite au cours de laquelle tout le monde a joué le jeu pour une cause commune.
Vous avez des idées, des compétences à partager sur la thématique du développement durable ?

Vous pouvez adresser un email à l'élu de référence à l'adresse : jnp@noiseau.fr

LES TRAVAUX D'ÉTÉ

TRAVAUX RUE ÉDOUARD BRANLY

Les travaux entamés en début d'année, rue Edouard Branly, en vue de sa réfection totale et pour la création de la piste cyclable tant attendue qui longera la forêt, vont se poursuivre cet été.
La première phase, qui consistait à enfouir les réseaux et raccorder chaque riverain est terminée. Place maintenant à la préparation des voies (piste cyclable et rue) et à l'implantation de l'éclairage public.
Comme on peut le constater sur le cliché, il s'agira de lampadaire à double tête, une pour la rue et l'autre pour la piste cyclable. Bien évidemment, il s'agira d'éclairage LED avec abaissement de la luminosité en pleine nuit afin d'optimiser au maximum la consommation d'énergie.

A noter qu'environ 200 potelets viendront en limite de la piste cyclable, pour sécuriser son accès depuis la rue. Tous ces potelets répondent à un cahier des charges précis en matière de développement durable puisqu'ils sont fabriqués en Polyéthylène haute densité, un matériau 100% issu du recyclage des plastiques usagés.

CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES DE L'ECOLE MATERNELLE ALBERT CAMUS

Le deuxième gros chantier prévu durant cet été 2019 est incontestablement le remplacement de l'ensemble des fenêtres et portes-fenêtres de l'Ecole Maternelle Albert Camus.
Cela promet pour les utilisateurs des lieux (professeurs, ATSEM et élèves), un radical changement, aussi bien au niveau du confort que de la sécurité dans l'Ecole.
Sur un investissement global d'environ 160 000 € HT, la Municipalité a pu obtenir une subvention de 96 000 €.

RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TOITURE BÂTIMENT A J JAURES AINSI QUE LA TOITURE DU PRÉAU

Malgré quelques interventions passées sur des pans de la toiture de l'Ecole Jean Jaurès, il subsistait des fuites à certains endroits.
Il a été décidé d'intervenir cet été pour procéder à la réfection complète de la toiture du Bâtiment A de l'école ainsi que celle du préau.
Budget total : 22 000 € HT.

RÉNOVATION PEINTURES DES PARTIES COMMUNES DE JEAN JAURÈS (BÂT A, BÂT B ET PRÉAU)

Autre chantier prévu cet été dans l'Ecole Elémentaire : la réfection des peintures des Bâtiments A et B ainsi que du préau. Budget : 15 000 € HT.

LANCEMENT DE LA RÉNOVATION DES CLÔTURES DES DEUX ÉCOLES

Et pour continuer sur les travaux d'été des deux Ecoles de Noiseau, il a également été décidé de démarrer cet été la campagne de rénovation des grilles de leurs clôtures.
Selon le temps qu'il fera au cours de l'été, il est possible que cette rénovation glisse sur le dernier quadrimestre de l'année, mais l'objectif est de terminer avant l'hiver.

RÉNOVATION DU TERRAIN DEBOUZY + SYSTÈME D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Dernier chantier important pour cet été, la période de trêve estivale du football va permettre la rénovation du terrain du stade Debouzy.
En parallèle, le système d'arrosage automatique, en panne depuis quelques temps, va être remis en état de fonctionnement afin d'assurer le bon entretien du gazon planté.

QUESTIONS FRÉQUENTES POSÉES EN MAIRIE :

Pannes à répétition de l'éclairage public par endroit, que se passe-t-il ?

Noiseau fait face à de nombreuses avaries de son éclairage public depuis quelques temps. La raison est assez simple et parfaitement identifiée : le réseau d'éclairage public est extrêmement ancien (plus de 45 ans par endroit, l'un des plus vieux d'Ile de France). Des kilomètres de câbles sont enterrés comme cela se faisait à l'époque (sans fourreau de protection), avec certaines portions du réseau qui passent dans des propriétés privées (ce qui ne simplifie pas les interventions) et enfin, l'entretien n'a pas été assuré régulièrement.

Il a été dépensé près de 60 000 € l'an passé, pour qu'un premier travail de repérage des câbles soit effectué sur l'ensemble de la Ville. Il n'y avait jusqu'alors aucune cartographie précise (élément indispensable à toute programmation d'intervention). Cette année, ce sont plus de 200 000 € qui vont être investis uniquement dans l'éclairage, pour remplacer et améliorer l'existant.
S'il était possible de faire plus, bien évidemment cela serait fait, la seule limite aujourd'hui c'est le budget ! Nous sommes donc obligés de faire des arbitrages et prioriser les zones les plus touchées.

Nous avons conclu en 2018 avec le gestionnaire de l'éclairage public un Marché à Performance Energétique (MPE). Au sein duquel Noiseau d'engage à investir dans l'éclairage public, moyennant un engagement du gestionnaire de nous faire économiser de l'énergie.

La première zone qui a été travaillée était la plus énergivore : la rue Pierre Mendès-France. Toutes les têtes de lampadaires ont été remplacées par des ampoules LED à abaissement d'éclairement entre 23h00 et 6h00. Le résultat est invisible pour les usagers, mais l'économie réalisée sur cette rue avoisine les 70% !
Les prochaines zones qui vont être traitées (pour cause de pannes à répétition) seront le quartier dit « des musiciens » (rues Ravel, Debussy, Berlioz) et la zone Allée René Dessert (ex. Chemin de Brie / rue Pierre Viénot).

Compteurs LINKY, est-ce obligatoire, puis-je refuser ?

Tout d'abord, il est essentiel de rétablir une réalité sur le compteur LINKY : les ondes qu'il émet sont extrêmement faibles et ne présentent aucun danger pour l'Homme. En effet, LINKY ne communique pas par onde à proprement parler pour transmettre les données qu'il collecte. Il utilise le Courant Porteur en Ligne (CPL), c'est-à-dire une technologie qui s'appuie sur les fils électriques des installations et qui existe depuis 1950. Si votre logement est équipé de domotique avec volets roulants ou alarme ou que votre compteur électrique actuel est pourvu de l'option « heures pleines / heures creuses » comme 10 millions de foyers, vous bénéficiez d'ores et déjà de la technologie CPL chez vous !
Selon des mesures réalisées par plusieurs organismes, le compteur LINKY émet un champ électrique compris entre 0,2 et 3,9 volts par mètre (V/m), très loin de la limite réglementaire de 87 V/m, et un champ magnétique de 0,26 microtesla (µT), alors que le maximum autorisé est de 6,25 µT.
Rien à craindre pour la santé, d'ailleurs le Tribunal de Bordeaux a rejeté, le 23 avril dernier, la demande de 200 plaignants qui s'opposaient à la pose de compteurs Linky pour raison de santé.

Refuser l'installation du compteur LINKY est tout à fait possible si le compteur est situé à l'intérieur de votre domicile. En effet, si l'installateur doit vous solliciter pour accéder à votre installation électrique et que vous lui en refusez l'accès, rien ne se fera. En revanche, si votre compteur « ancienne génération » est accessible depuis la voie publique, il est probable que le changement s'effectuera en votre absence, ce qu'ENEDIS a tout à fait le droit de faire puisque la pose de LINKY est obligatoire.

Que risquez-vous à refuser l'installation de LINKY ? Pas grand-chose pour le moment, si ce n'est la facturation systématique du relevé de vos consommations qui devra être effectué par un agent. Le coût et la fréquence annuelle de ce relevé « manuel » ne sont pas encore tout à fait clairs mais il est fréquemment évoqué un montant de 90 € par relevé, une ou deux fois par an. Difficile en revanche de savoir si ENEDIS saisira ou non la Justice une fois ses compteurs installés, pour contraindre les récalcitrants à leur ouvrir les portes de leurs logements.

FÊTE DE NOISEAU

OYEZ, OYEZ, GENTES DAMES ET NOBLES DAMOISEAUX !

Les atours de festoie étaient de sortie et l'olifant a sonné durant les moult réjouissances et festoiements de la fête de Noiseau qui se déroula du 26 au 28 Prairial An CCXXVII (autrement dit du 14 au 16 juin dernier).
Vous l'aurez compris, c'est le thème Médiéval qui a été retenu pour cette superbe édition du traditionnel rendez-vous annuel noiséen.

Le Comité des Fêtes de Noiseau avait décidé de solliciter la troupe Entr'Act Spectacle pour animer l'ensemble de ce week-end festif, mêlant déambulations, spectacles et concerts. Ce fut un sans faute qui en fascina plus d'un !
Les festivités débutèrent dès le vendredi soir avec un grand LOTO qui accueillit plus de 320 personnes dans la salle polyvalente.

Le samedi les enfants ont pu profiter au cours de la journée de structures gonflables, jeux de kermesse et diverses animations de la troupe. Le soir, le départ de la retraite aux flambeaux a été donné après 3 ans d'absence et a permis aux Noiséens de déambuler dans les rues de la Ville, pour se réunir sur l'espace festif afin de profiter d'un concert avant le grand feu d'artifice musical qui a, une fois encore, remporté un très grand succès.
Les animations se sont poursuivies le dimanche, avec l'apéritif offert, suivi du tournoi de pétanque organisé par le Club Noiséen de Pétanque.
Ce très beau week-end ensoleillé s'est clôturé par 2 représentations de la troupe qui firent voyager petits et grands dans leur univers et leur faire découvrir l'Ouroboros et la famille Al'Varez.

Un grand bravo aux organisateurs et aux bénévoles (dont l'équipe a été largement renouvelée cette année) pour cette organisation parfaite, ainsi qu'aux partenaires de l'évènement qui permettent que cette animation de trois jours puisse exister.

Rendez-vous l'année prochaine avec un nouveau thème et de nouvelles surprises…

EXPOSITION ATELIER 10BIS ET EPREUVES D'ARTISTE

Les associations Atelier 10 bis et Epreuves d'artistes ont exposé les oeuvres de leurs adhérents, le dimanche 23 juin 2019 au Centre Culturel de Noiseau. Le public a su apprécier la grande diversité des créations, qui ciblait cette année l'univers du» blanc».
Au premier étage, les gravures des enfants et des adultes rythmaient la salle, mêlées de la présence et la prestance des presses, que l'association Epreuves d'artistes met à disposition pour les amateurs et professionnels toute l'année.

INAUGURATION

L'ALLÉE RENÉ DESSERT

Le samedi 29 juin fut inaugurée l'Allée René Dessert.
Le Chemin de Brie, qui relie la rue Pierre Mendès-France et la rue Berthelot par une voie semi-piétonne que nombre de Noiséens empruntent pour aller à l'Aire de Jeux de la Mairie, dans la forêt Notre-Dame, se rendre à la Crèche ou tout simplement se balader, est donc rebaptisée depuis le 29 juin « Allée René Dessert ».

Le choix de Monsieur le Maire s'est porté sur cette voie, comme une évidence pour rendre hommage à son prédécesseur resté 32 ans sur le siège de Maire (entre 1977 et 2009) et 44 ans au total en tant qu'élu. Ce chemin a toujours été présenté par Monsieur Dessert comme l'une de ses réussites pour la commune, offrant un écrin de verdure aux habitants de la Ville.
La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Dessert et de son fils Florent, entourés de nombreux Noiséens venus pour l'occasion et quelques personnalités politiques qui ont bien connu l'ancien édile (notamment Laurent Cathala, Président de notre Territoire, et Régis Charbonnier, Maire de Boissy-saint-Léger).

Les riverains de l'ancien Chemin de Brie avaient été prévenus au préalable par courrier et conviés à une réunion en Mairie. Les changements opérés leur ont été présentés, puisqu'en plus de renommer la rue, la numérotation des habitations va complètement être refaite, à la suite d'erreurs commises dans le passé, avec notamment des numéros similaires attribués à plusieurs propriétaires.
Enfin, et devant l'augmentation du trafic routier de cette Allée, un arrêté municipal sera prochainement pris afin de classer la zone en « zone de rencontre », c'est-à-dire une voie où la vitesse sera limitée à 20km/h, avec la priorité donnée aux piétons (qui n'ont pas l'obligation de se déplacer sur les bas-côtés), puis aux vélos et enfin aux véhicules motorisés. Il est essentiel de préserver cette zone au maximum.

PROJET DE PRISON

VISITE DE NICOLE BELLOUBET À NOISEAU

Comme elle s'y était engagée, Madame la Ministre de la Justice s'est rendue dans notre Ville le 27 juin dernier à l'invitation de Monsieur le Maire, Yvan Femel. Elle avait en effet accepté le principe lors de la première entrevue de décembre dernier, mais, calendrier et évènements de dernière minute obligent, aucune date n'avait encore pu être arrêtée.
Cette visite qui devait durer 1 heure au total aura finalement duré un peu plus d'1h30.

Après une visite du site envisagé qui a permis à Yvan Femel de lui présenter la réalité de l'environnement exceptionnel dont Noiseau bénéficie mais également les difficultés que représente la zone (pas de transports en commun, accès routiers difficiles…), les échanges se sont poursuivis pendant plus d'une heure en Mairie, avec la présence de Laurent Cathala (Président du Territoire GPSEA), Maud Petit (Députée du Val-de-Marne) et Jean-Paul Faure-Soulet (Maire de La-Queue-en-Brie).

Yvan Femel lui a présenté en détail le projet d'agro-quartier prévu sur le site, les enjeux qu'il représente pour notre Commune, mais également les impacts extrêmement négatifs de la présence d'un établissement carcéral s'il devait sortir de terre à proximité.

Ce fut l'occasion d'évoquer les impacts que ressent déjà le secteur de l'immobilier sur notre Commune mais également sur les villes voisines (comme l'a fait remarquer Jean-Paul Faure-Soulet, Maire de La-Queue-en-Brie). Egalement de rappeler à Madame la Garde des Sceaux que son projet n'était pas rejeté uniquement par Noiseau mais par l'ensemble des élus du Val-de-Marne, toutes tendances politiques confondues.

Les échanges furent constructifs, Madame Belloubet fut à l'écoute et a confirmé, finalement comme seul argument, que le Gouvernement avait besoin de construire des prisons.

Yvan Femel s'est permis de rappeler à la Garde des Sceaux, en guise de conclusion, que le Président de la République, répondant à une question de la Maire de Limeil-Brévannes sur le projet de construction d'une SAS (Structure d'Accompagnement vers la Sortie) dans sa ville, a répondu que rien ne se ferait sans l'approbation des Maires.

Prochaine étape : Madame Belloubet s'est engagée à communiquer la position du Gouvernement sur ce projet avant la fin de l'année.

Laurent Cathala,
Président de GPSEA,
Maud Petit,
Députée de circonscription,
Nicolle Belloubet,
Garde des Sceaux,
Yvan Femel,
Maire de Noiseau,
Laurent Prévost,
Préfet du Val-de-Marne,
sur le site Orange,
route de la Queue-en-Brie

Arrivée de Madame la Ministre, sur le péron de l'Hôtel de Ville pour un accueil républicain effectué par Monsieur le Maire

Réunion de travail en mairie
A gauche :
2 représentants de l'Administration Pénitentiaire,
Nicole Belloubet, Ministre de la Justice,
Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne
Marie-Luce Bousseton, Directrice de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice
A droite :
Maud Petit, Députée,
Yvan Femel, Maire de Noiseau
Laurent Cathala, Maire de Créteil, Président de GPSEA,
Jean-Paul Faure Soulet,
Maire de la Queue-en-Brie
Yoann Iacono, Directeur général des services adjoint de GPSEA

LE CLUB DES ENTREPRENEURS FÊTE SES 2 ANS

Le 11 mars dernier, le Club des Entrepreneurs de Noiseau a fêté ses deux ans.
Pour cet anniversaire, les Membres du Club ont reçu la **députée** de circonscription, Madame Maud Petit.

Le fil conducteur de cette rencontre avec les entrepreneurs Noiséens - où chacun a pu prendre la parole - était le **Grand Débat National**.
Extrait des principaux thèmes abordés :

- Contraintes de réponse aux appels d'offre des marchés publics pour les TPE/TPI, qui rendent exsangue leur trésorerie
- Concurrence déloyale, sous-traitance illégale générant de dangereuses malfaçons (ex. Collège de Mandres qui s'effondre au bout de 12 ans)
- Opportunité et impact de création de coopératives pour regrouper les petites structures professionnelles
- Couverture (assurance…) pour les nouveaux métiers
- Rôle des banques pour les nouveaux projets, la création ou la reprise de sociétés
- Démarche de précarité (plus de SPI avec la Loi Pacte)
- Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : 17 à 24 mois pour obtenir l'agrément des dossiers MDPH/SOliHA, indispensables pour démarrer les travaux d'aménagement (d'une salle de bains par ex.)
- Nécessité du plaisir et de la passion pour la création de notre avenir…

Les échanges furent nombreux et riches, ils ont permis à notre députée de mieux appréhender les problématiques des entrepreneurs, pour certaines, spécifiques à notre petite commune.

Ils ont été l'occasion également pour les participants de faire connaissance entre eux, et de tisser des relations avec les **Présidents** de clubs d'entrepreneurs des communes environnantes (FEDACS Sucy, Club des Entrepreneurs du Plateau Briard, BNI Marolles, Saint-Maur Entreprendre) qui avaient répondu à cette invitation.

BRAVO !

Félicitations à **Monsieur Philippe DE SOUSA**, qui a obtenu le titre de Maître Artisan, lors de la soirée des Oscars de la CMA 94 - Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Spécialisé en Menuiserie et dirigeant de la société A C M (9, rue Sadi Carnot), Mr DE SOUSA a été reconnu pour sa haute qualification en tant que Chef d'Entreprise.

LIBRE EXPRESSION DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Ce Noiseau Mag marque le clap de fin de cette « Tribune » que mon confrère de la minorité municipale et moi-même avons eu plaisir à agrémenter depuis 2014. Les règles qui régissent la communication pré-électorale, 6 mois avant une élection générale (Municipales au Printemps 2020), sont assez strictes et nous empêchent de poursuivre.

Dès septembre prochain, toutes les villes de France vont se trouver plongées en « Campagne électorale ».
Noiseau ne dérogera pas à la règle et ses habitants recevront leur lot de messages, tous plus vendeurs les uns que les autres. Certains, issus de la précédente municipalité, après avoir fait courir des risques inconsidérés à notre Ville (notamment en Urbanisme) lorsqu'ils étaient en place avant 2014, vont nous expliquer comment se gère une Commune ! D'autres, récemment sortis de l'actuelle majorité, après avoir approuvé, voté et défendu durant 5 ans, absolument toutes ses actions, vont nous expliquer que l'équipe en place fait n'importe quoi depuis le début. Autant le dire, la rentrée promet d'être originale !

Je ne referai pas ici le bilan de notre mandat, vous l'avez tous reçu. Néanmoins, force est de constater que le contrat est rempli à plus de 95% alors que beaucoup doutaient en 2014 de nos capacités à réaliser tous ces beaux projets ! Il reste évidemment du travail, mais nous sommes parvenus, en 5 ans, à remettre Noiseau sur les rails et cela nous permet de voir l'avenir avec optimisme.

Vous le savez, Noiseau court en outre un gros risque lié au projet d'implantation d'une Prison sur ses terres agricoles. La formidable mobilisation politique obtenue par notre Maire Yvan Femel pour lutter contre ce projet, ses échanges avec notre Gouvernement et le projet d'agro-quartier, nous permettent de rester confiants.

Ne cassons pas la dynamique, méfiez-vous des belles promesses ! Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Emmanuel GACHET, pour la Majorité Municipale
www.facebook.com/ELAN.Noiseau

A QUAND LA VENTE DE L'HÔTEL DE VILLE ?

Monsieur le Maire et sa mini-majorité soumettent régulièrement au Conseil municipal, la mise en vente de nos terrains communaux. Une procédure classique de cessions où les communes ne sont pas soumises à des obligations de publicité particulière.

L'opposition considère que la ville vend son patrimoine foncier pour équilibrer artificiellement son budget. Nous dénonçons l'organisation de ces ventes de notre réserve foncière et souhaiterions comme dans d'autres collectivités une consultation régie par un cahier des charges consultable sur le site internet de la ville, avec un appel à candidature publié dans Noiseau Mag et affiché sur les terrains à vendre.

En définitive, une commission ad hoc composée d'élus municipaux et un Notaire étudieraient les offres des candidats acquéreurs et attribueraient les ventes aux mieux-disants afin d'en tirer le meilleur prix pour nos finances.

La municipalité se contente du prix fixé par les Domaines qui n'est pas très élevé.

Nous regrettons que ce processus qui nous semble transparent et sérieux ne soit pas celui retenu par le Maire et sa mini-majorité.

Bel été à toutes et à tous !

Oumar Taliby KABA
Pour l'Opposition Municipale
Email : noiseaupourtous@laposte.net

NAISSANCES
TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Thomas CHARRIER	*le 2 septembre 2018*
Kilian RAMOS	*le 7 septembre 2018*
Théo GREMY MONFORT	*le 10 décembre 2018*
Eléa SAINT-CLOUD OUAKI	*le 12 décembre 2018*
Shanel ALFANNOTI	*le 16 décembre 2018*
Inès SAHIM	*le 21 décembre 2018*
Loréna TERRIVEL	*le 28 décembre 2018*
Théo KARAMANIDÉS	*le 9 janvier 2019*
Gabriel OLIVEIRA PINHO	*le 27 janvier 2019*
Dario VOMSCHEID	*le 9 mars 2019*
Jade REGOMBI KEBE	*le 13 mars 2019*
Raphaël HESS	*le 13 mars 2019*
Mathis GUILLET	*le 18 mars 2019*
Wissem GANA	*le 19 mars 2019*
Évan CHRISTOPHE MOULIN	*le 30 mars 2019*
Djibril TOURRE	*le 31 mars 2019*
Valentina SAINTEMARTINE	*le 30 avril 2019*
Mohamed-Yanis HAJI	*le 4 mai 2019*
Ezèl DOGRU	*le 11 mai 2019*
Sohan CLAIN	*le 15 mai 2019*
Eliana SAKOA	*le 23 mai 2019*
Éloïse BOUYNET	*le 1er juin 2019*
Maëline FERREIRA	*le 14 juin 2019*
Louise CHEVALIE	*le 17 juin 2019*

MARIAGES
TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR

Bénédicte VIDOT et Márcio FERNANDES SOUSA	*le 6 avril 2019*
Celia NISTAL et Johan KAPALA	*le 31 mai 2019*
Mélanie LAFOND et Hugo MOREIRA PEREIRA	*le 8 juin 2019*
Céline THOS et Hervé CHECCOZZO	*le 8 juin 2019*
Rana OMEISH et Ali OTMANI	*le 15 juin 2019*

DÉCÈS
TOUTES NOS CONDOLÉANCES

Jacques MEIGNIEN	*le 04 mars 2018*
Angelo ZULINI	*le 28 décembre 2018*
Graciete FERREIRA DOS SANTOS Veuve SOARES LETRA BAPTISTA	*le 19 janvier 2019*
Marcel MÉTAYER	*le 10 février 2019*
Ginette GROSSETÊTE Epouse BOISSON	*le 12 février 2019*
Patrice ANDRÉ	*le 13 février 2019*
Gilles CARROUGET	*le 13 mars 2019*
Monique GALMICHE Veuve SERRE	*le 10 avril 2019*
Claude PONS	*le 26 avril 2019*
Simonne FAUCHEUX Veuve BELIN	*le 7 mai 2019*
Bernard MASSON	*le 17 mai 2019*
Colette EUDES Veuve ILG	*le 16 juin 2019*
André HERRERA	*le 18 juin 2019*

ÉTAT-CIVIL

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

DE 10H À 17H
SALLE POLYVALENTE

Noiseau
www.noiseau.fr